



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Politique Agricole Commune
Strasbourg, le 11 juillet 2002

Communiqué de Presse

**L'Assemblée des Régions d'Europe consultera ses Régions
quant à la révision à mi-parcours de la Politique Agricole de l'Union européenne**

Le 10 juillet, comme annoncé, la Commission européenne a présenté son projet de révision à mi-parcours de la Politique Agricole Commune (PAC) (disponible à l'adresse suivante : www.europa.eu.int/comm/agriculture). Ses principaux aspects sont :

- Découpler aides directes et production : "*Les agriculteurs auront la possibilité d'opter pour les cultures ou pour le type de viande susceptibles de trouver les meilleurs débouchés et non de leur apporter les subventions les plus élevées*", a affirmé M. Fischler;
- Requérir des agriculteurs qu'ils adhèrent à des critères environnementaux et qualitatifs plus stricts et réduire les paiements directs de façon à utiliser l'argent ainsi épargné dans des plans de développement rural : "*À l'avenir, ce n'est plus la production excédentaire qui sera rémunérée, mais la fourniture de ce que les gens réclament: des aliments sûrs, une production de qualité, le bien-être des animaux et un environnement sain*", a assuré M. Fischler.

Ces plans peuvent-ils être considérés comme des stratégies concrètes visant à résoudre le célèbre "dilemme" entre soutenir les revenus des agriculteurs et renforcer la dimension du développement rural ? Les instruments annoncés, qui doivent promouvoir une agriculture à la fois durable et compétitive dans les endroits les moins favorisés, peuvent-ils protéger nos régions les moins développées et les plus périphériques ? Quel sera l'impact de cette révision à mi-parcours de la PAC sur l'élargissement ? Ces questions sont importantes pour les différentes régions européennes et leur développement rural.

"*Dès à présent, nous appelons à l'implication totale des régions, aux côtés de l'Union européenne et des Etats membres, dans l'établissement du futur cadre commun des standards environnementaux et des critères d'application*" a déclaré Liese Prokop, Présidente de l'ARE. "*Nous insistons sur la nécessité d'une stratégie de développement durable cohérente et équilibrée, ce qui implique un soutien à toutes les régions, les moins développées et périphériques incluses. Nous recommandons également de coordonner étroitement la future Politique de Cohésion, la PAC et toutes les autres politiques de l'UE qui ont un impact structurel important, comme la Politique des Transports, par exemple*", a-t-elle ajouté.

"*Nous allons évaluer l'impact du projet de M. Fischler, et sa faisabilité même, en consultant nos régions membres*", a annoncé M. Brian Greenslade, Président de la Commission de l'ARE sur la Politique régionale. "*Représentant plus de 250 régions des quatre coins de l'Europe, aussi bien à l'intérieur de l'UE qu'à l'extérieur, l'Assemblée des Régions d'Europe a un rôle fondamental à jouer dans ce débat. Nous allons donc identifier les attentes de nos régions, leurs besoins, leur expérience actuelle de la PAC et leur avis sur les nouvelles idées pour la révision de celle-ci*", a-t-il conclu.

Dans quelques semaines, l'ARE transmettra le résultat de cette enquête à toutes les autorités européennes et nationales concernées.

Contacts ARE : Laura De Rose, Secrétaire de la Commission Politique régionale et Agnès Ciccarone, Assistante de la Commission
Tél. +33 3 88 22 74 37 ou 38, E-mail L.derose@are-regions-europe.org ou a.ciccarone@are-regions-europe.org
Site web : www.are-regions-europe.org

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)
Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19
E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org